

Les enseignants et la taille des structures pédagogiques dans le second degré public à la rentrée 1999

Connaissance des enseignants

➔ Le nombre d'élèves par division est l'indicateur le plus couramment utilisé pour essayer d'estimer les effectifs d'élèves dont les enseignants exerçant dans les établissements du second degré ont la charge.

Mais, toutes formations confondues, plus du tiers des heures d'enseignement sont effectuées en groupe et non en division avec de grandes disparités selon le type de formation : 21,1 % en collège, 53,8 % en lycée professionnel, 45,3 % en lycée pré-baccalauréat, 46,7 % en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), 50,6 % dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et 40,9 % dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA).

L'indicateur E/S (nombre moyen d'élèves dont un enseignant a la charge dans sa classe à un moment donné) est déterminé en prenant en compte tous les enseignements, qu'ils soient dispensés en division ou en groupe. Toutes formations confondues, il est égal à 21,1 élèves, à 22,8 en collège, 16,2 en lycée professionnel, 23,4 en lycée pré-baccalauréat, 25,8 en CPGE, 18,7 en STS et 11,4 en SEGPA. Cet article ¹ présente les comparaisons interacadémiques des indicateurs, ainsi que leurs variations par niveau de formation et par discipline.

Alain LOPES

Chef du bureau des études statistiques sur les personnels
Direction de la programmation et du développement
Roland DEGABRIEL
Bureau des emplois – Direction de l'enseignement scolaire

LA TAILLE MOYENNE D'UNE DIVISION EST DE 24,4 ÉLÈVES

Globalement, dans le second degré public la taille moyenne (E/D) d'une division (cf. encadré « Groupes et divisions ») est de 24,4 élèves. Cependant, cet indicateur, calculé par type de formation, révèle de fortes hétérogénéités puisque celui-ci varie de 13,1 dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) à 33,6 en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ; en collège il est égal à 24,2, en lycée pré-baccalauréat (hors CPGE et sections de techniciens supérieurs [STS]) à 28,8 et en lycée professionnel (LP) à 21,1 (tableau 1).

PLUS DU TIERS DES HEURES D'ENSEIGNEMENT NE SONT PAS DISPENSÉES EN DIVISION ENTIÈRE MAIS EN GROUPE

La taille des divisions ne reflète pas les conditions réelles dans lesquelles sont organisés les enseignements. En effet, les élèves ne les suivent pas toujours en division entière mais souvent en groupe à effectif réduit. C'est généralement le cas des matières qui, réglementairement, ont une partie de leur horaire donnant lieu à des dédoublements et dont les enseignements sont organisés en travaux pratiques,

NOTE

1. Cet article reprend la Note d'Information 00.12, éditée en avril 2000 par la Direction de la programmation et du développement.

TABLEAU 1 – Taille des structures par type de formation
France + DOM – Public

Type de formation	Effectif d'élèves	Nombre de divisions	Nombre d'élèves par division (E/D)	Taille moyenne des structures (E/S)	% heures dans les structures <= 10 élèves	% heures dans les structures > 35 élèves	% heures en groupes
Collège	2 575 888	106 122	24,2	22,8	2,5	0,0	21,1
SEGPA	108 224	8 216	13,1	11,4	44,4	0,0	40,9
Lycée professionnel	606 968	28 700	21,1	16,2	17,7	0,1	53,8
Lycée pré-bac *	1 207 019	41 881	28,8	23,4	6,4	1,8	45,3
CPGE	58 224	1 729	33,6	25,8	9,9	25,8	46,7
STS	157 754	6 446	24,4	18,7	11,2	1,3	50,6
Total	4 714 077	193 093	24,4	21,1	8,3	0,8	35,7

* Second cycle général et technologique. Source : Scolarité et Bases Relais – Rentrée 1999.

travaux dirigés, groupes ateliers, modules, mais aussi des options, des langues vivantes ou anciennes. Certains de ces enseignements peuvent éventuellement concerner des élèves appartenant à plusieurs divisions.

Le pourcentage d'heures d'enseignement assurées en groupe (toutes formations confondues) est égal à 35,7 %. Dans les lycées d'enseignement général et technologique, ce pourcentage dépasse 45 % et approche 54 % dans les lycées professionnels ; il est de 21,1 % en collège, 46,7 % en CPGE, 50,6 % en STS et 40,9 % en SEGPA.

On peut également relever que le pourcentage d'heures dans les structures pédagogiques – divisions ou groupes – ayant des effectifs de 10 élèves et moins, qui, globalement, est égal à 8,3 %, atteint 17,7 % dans les LP, 11,2 % en STS et 9,9 % en CPGE. À l'inverse, la part des heures d'enseignement assurées dans les structures de plus de 35 élèves est de 25,8 % en CPGE, de 1,8 % dans les lycées pré-baccalauréat, de 1,3 % en STS, et très faible sinon nulle dans les autres types de formation (tableau 1).

Ces disparités se retrouvent bien évidemment par niveau de formation (tableau 2).

TABLEAU 2 – Taille des structures par niveau de formation
France + DOM – Public

Niveau de formation	Effectif d'élèves	Nombre de divisions	Nombre d'élèves par division (E/D)	Taille moyenne des structures (E/S)	% heures dans les structures <= 10 élèves	% heures dans les structures > 35 élèves	% heures en groupes
Sixième	683 459	28 102	24,3	22,8	2,3	0,0	18,5
Cinquième	646 888	26 317	24,5	23,2	1,7	0,0	19,2
Quatrième	649 432	26 538	24,4	22,9	2,6	0,0	23,4
Troisième	595 037	25 009	23,7	22,3	2,9	0,0	23,0
Quatrième technologique	11 586	516	22,4	16,1	9,2	0,0	59,8
Troisième technologique	21 841	986	22,1	15,9	12,1	0,0	58,9
SEGPA	108 224	8 216	13,1	11,4	44,1	0,0	40,9
1 ^{re} année CAP en 2 ans	23 479	1 455	16,1	13,4	26,7	0,0	47,2
2 ^e année CAP en 2 ans	19 182	1 282	14,9	12,5	37,9	0,0	48,0
1 ^{re} année CAP en 3 ans	2 085	134	15,5	13,0	32,3	0,0	50,7
2 ^e année CAP en 3 ans	2 873	210	13,7	11,6	44,1	0,0	49,7
3 ^e année CAP en 3 ans	5 354	403	13,2	11,2	48,3	0,0	48,4
Mention complémentaire	5 688	540	10,5	10,3	50,0	0,0	13,3
Seconde professionnelle	190 664	8 114	23,4	16,9	13,8	0,1	58,4
Terminale BEP	186 414	8 247	22,6	16,5	17,1	0,0	57,8
Première professionnelle	72 489	3 439	21,0	17,3	12,1	0,0	46,0
Terminale professionnelle	64 834	3 346	19,3	16,2	16,4	0,0	44,8
Seconde générale et techno.	412 245	13 076	31,5	24,7	4,8	1,9	47,9
1 ^{re} générale et techno.	381 552	14 052	27,1	22,3	7,5	1,9	44,9
Terminale générale et techno.	410 835	14 658	28,0	23,1	6,6	1,4	43,2
CPGE 1 ^{re} année	30 366	843	36,0	27,1	8,7	30,5	48,1
CPGE 2 ^e année	27 858	886	31,4	24,4	10,7	20,2	45,2
BTS 1 ^{re} année	82 556	3 216	25,6	19,6	8,9	1,7	50,2
BTS 2 ^e année	75 198	3 230	23,2	17,9	13,1	0,7	51,0

Plus de 40 % des heures d'enseignement sont effectuées dans des structures dont la taille est comprise entre 11 et 15 élèves dans les LP et entre 21 et 25 élèves dans les collèges

Globalement, toutes formations confondues, 27,0 % des heures d'enseignement sont dispensées dans des structures pédagogiques ayant de 21 à 25 élèves et 21,7 % de 26 à 30 élèves.

Cependant, cette répartition en pourcentages est fort différente selon les types de formation. Ainsi, en LP, 44,2 % des heures sont concentrées dans des structures dont la taille est comprise entre 11 et 15 élèves ; en collège, 42,9 % sont dans la tranche 21 à 25 élèves et 31,9 % dans celle comprise entre 26 et 30. Pour les lycées « pré-baccalauréat », cette répartition est

beaucoup plus uniforme, le pourcentage d'heures le plus important est de 26,9 % dans la tranche 31 à 35. À noter que près de 45 % des heures d'enseignement sont effectuées dans des structures ayant un effectif d'élèves compris entre 26 et 35 (tableau 3 et graphique 1).

D'autre part, 75,7 % des enseignants ne dispensent jamais de cours devant des structures de 10 élèves ou moins alors que 4,9 % d'entre eux assurent plus de la moitié de leur service d'enseignement devant ces mêmes structures.

26 % des enseignants ne dispensent jamais de cours devant des structures de 20 élèves ou moins et 29 % y assurent plus de la moitié de leur service d'enseignement.

Enfin, 12,8 % des professeurs n'assurent aucune de leurs heures dans des structures de plus de 20 élèves alors que 26,4 % y dispensent la quasi-totalité de leur service (plus de 90 %) (tableau 4).

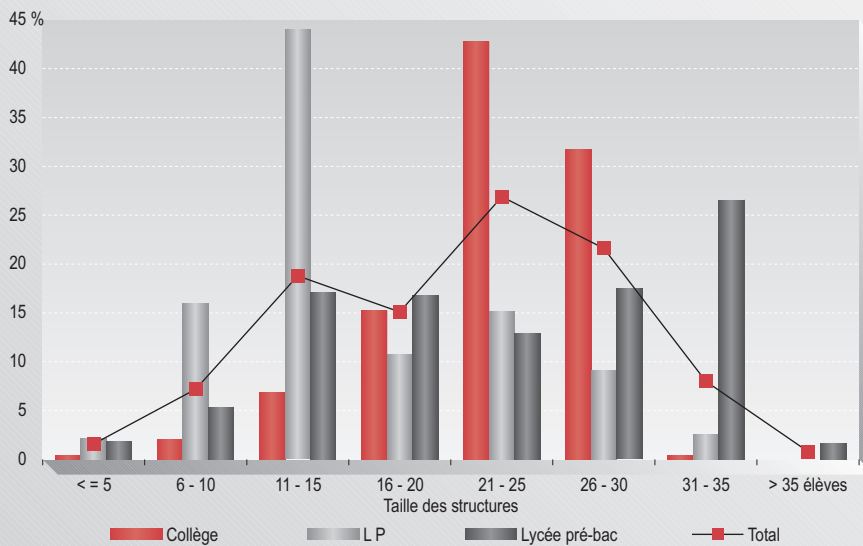
THÈME

TABLEAU 3 – Répartition des heures d'enseignement selon la taille des structures et le type de formation (en %)
France + DOM – Public

Type de formation	Taille des structures								Total
	<= 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	> 35	
Collège	0,4	2,1	6,9	15,3	42,9	31,9	0,5	0,0	100,0
SEGPA	7,8	36,6	32,9	21,4	0,9	0,4	0,0	0,0	100,0
Lycée professionnel	1,7	16,0	44,2	10,8	15,3	9,3	2,7	0,1	100,0
Lycée pré-bac *	1,0	5,4	17,2	17,0	13,1	17,6	26,9	1,8	100,0
CPGE	2,7	7,2	13,4	17,8	12,1	9,7	11,5	25,8	100,0
STS	0,9	10,3	35,4	16,2	14,3	12,1	9,6	1,3	100,0
Total	1,1	7,3	18,9	15,2	27,0	21,7	8,1	0,8	100,0

* Second cycle général et technologique. Source : Bases Relais – Rentrée 1999.

GRAPHIQUE 1 – Répartition en pourcentage des heures d'enseignement selon le type de formation et la taille des structures



LECTURE – 44 % des heures de LP sont assurées devant des structures de taille comprise entre 11 et 15 élèves.

TABLEAU 4 – Répartition des enseignants selon la part de leurs heures d'enseignement et la taille des structures (en %)

France + DOM – Public

Taille des structures	Pourcentage des heures d'enseignement							
	0 %	0 - 5 %	5 - 10 %	10 - 20 %	20 - 30 %	30 - 40 %	40 - 50 %	50 %
10 élèves et moins	75,7	1,1	4,2	7,0	3,2	2,3	1,6	4,9
20 élèves et moins	26,0	0,9	3,6	12,0	9,8	9,6	9,1	29,0

LECTURE – 75,7 % des professeurs n'effectuent aucune heure d'enseignement dans des structures de 10 élèves et moins.

Taille des structures	Pourcentage des heures d'enseignement								
	0 %	0 - 10 %	10 - 20 %	20 - 30 %	30 - 40 %	40 - 50 %	50 - 80 %	80 - 90 %	90 %
Plus 20 élèves	12,8	2,3	4,8	5,1	6,6	7,7	24,0	10,2	26,4
Plus 25 élèves	32,4	3,0	9,6	9,1	9,7	9,6	17,2	3,4	6,0
Plus 30 élèves	75,3	1,8	5,2	4,2	3,6	3,1	4,7	0,7	1,5

LECTURE – 26,4 % des professeurs effectuent plus de 90 % de leurs heures d'enseignement dans des structures de plus de 20 élèves.

Source : Bases Relais – Rentrée 1999.

THÈME

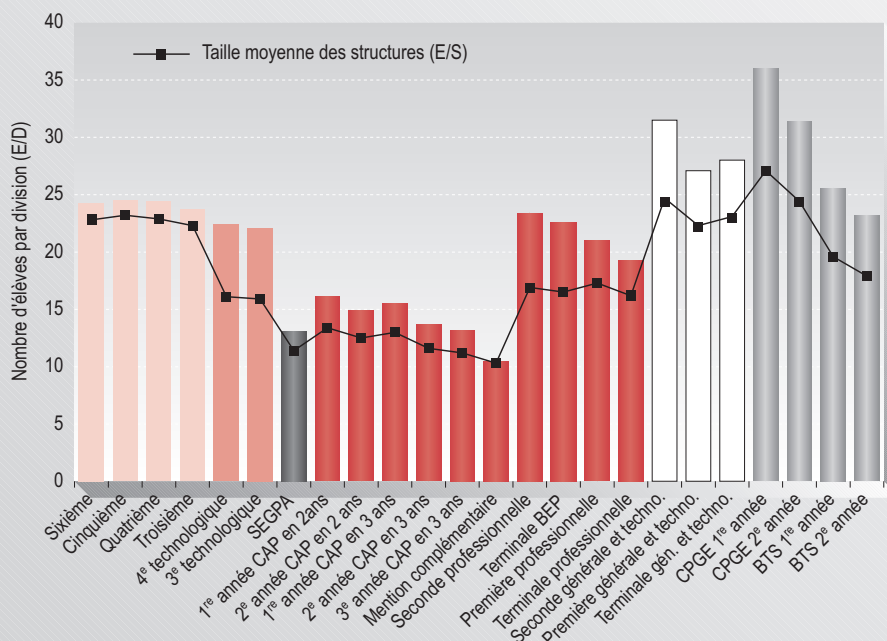
UN ENSEIGNANT A EN CHARGE 21,1 ÉLÈVES EN MOYENNE

Le nombre moyen d'élèves dont un enseignant a la charge à un moment donné (cf. encadré « Définition des indicateurs ») ou nombre moyen d'élèves par structure (E/S) est calculé en prenant en compte, pour chaque enseignement, le nombre d'heures suivies par un ensemble d'élèves – en groupe ou en division – devant un professeur. Il est (toutes formations confondues) égal à 21,1 dans les établissements du second degré public, à 22,8 en collège, 16,2 en

lycée professionnel et 23,4 en lycée « pré-baccalauréat » (tableau 1).

Même si les E/D en lycée et en collège sont très différents (respectivement 28,8 et 24,2), les E/S sont du même ordre de grandeur (23,4 et 22,8), observation que l'on peut également faire pour chacun des niveaux des collèges et des lycées. Malgré des tailles moyennes de divisions très différentes, les enseignants des lycées et des collèges ont, globalement, face à eux un nombre équivalent d'élèves avec, toutefois, une dispersion autour de la moyenne plus forte en lycée (tableau 2 et graphique 2).

GRAPHIQUE 2 – Nombre d'élèves par division (E/D) et taille des structures (E/S) par niveau de formation



DES DISPARITÉS ENTRE LES ACADÉMIES...

En règle générale, le E/S, quel que soit le type de formation (collège, lycée pré-baccalauréat, LP), ne varie qu'assez peu d'une académie à l'autre, à l'exception des académies rurales (Limoges, Corse, Rennes et Clermont-Ferrand) où il est le plus faible et à l'opposé les académies de Versailles, Rouen, La Réunion et Nice où il est le plus élevé (tableau 5 et graphique 3).

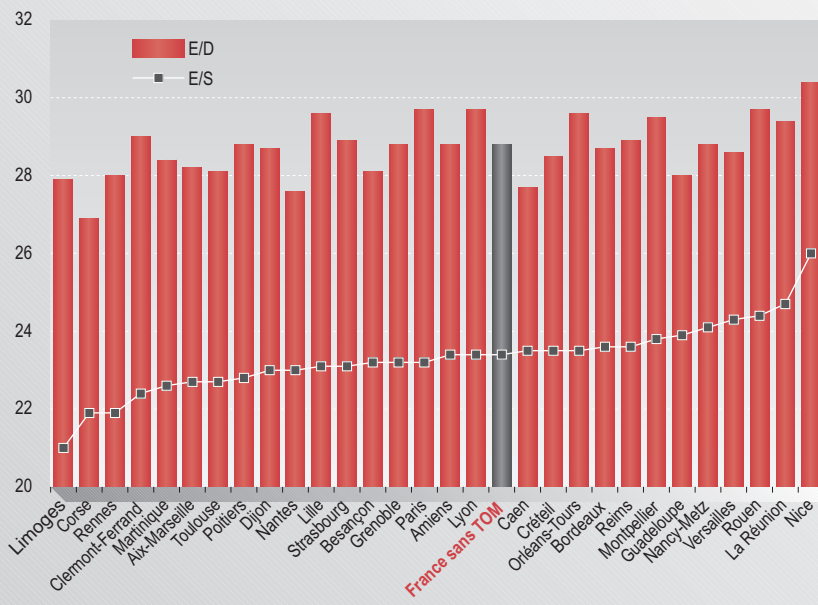
On note également qu'en lycée professionnel, le E/D varie de manière importante d'une académie à l'autre (valeurs extrêmes : Corse 17,2, La Réunion 25,2) et que le E/S et le E/D n'évoluent pas nécessairement dans le même sens. Ainsi, par exemple, alors que les académies de Nantes et Reims ont un E/S identique et égal à la moyenne nationale, leurs E/D sont, par rapport à la moyenne nationale, symétriques et proches des valeurs extrêmes observées dans les académies (respectivement 18,5 et 23,1).

De plus, le pourcentage d'heures assurées dans des structures de taille inférieure ou égale à 10 élèves est faible dans les académies de La Réunion et Nice (moins de 4 %) alors que dans celles de Paris, Dijon, Rennes et Limoges, il est supérieur à 10 %. Dans trois académies (Rouen, Grenoble et Paris), le pourcentage d'heures assurées dans des structures de taille supérieure à 35 élèves est au moins égal à deux fois la

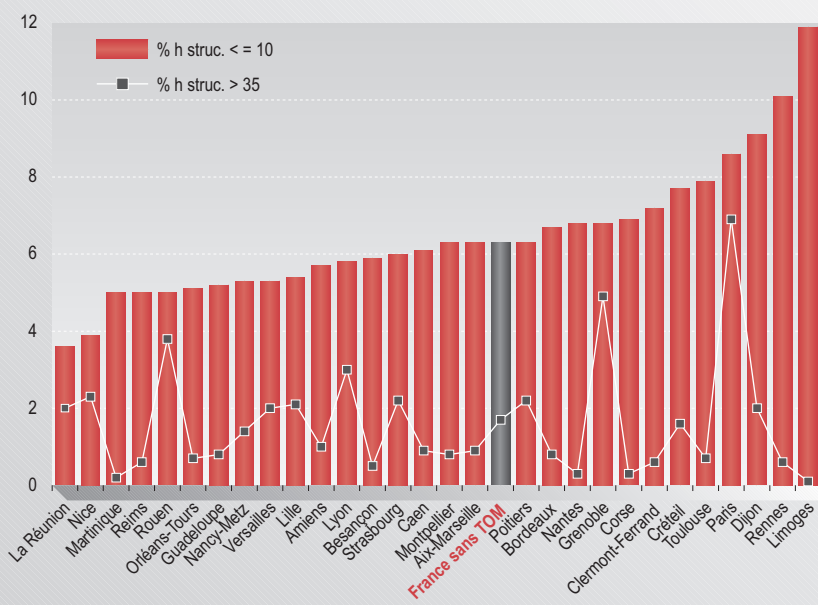
moyenne nationale. Paris, en lycée comme en collège, enregistre à la fois l'un des taux les plus élevés dans les structures à effectif faible et dans les structures à effectif important (graphique 4).

Ces moyennes académiques recouvrent de fortes disparités entre les établissements et il conviendrait de compléter l'analyse à ce niveau.

GRAPHIQUE 3 – Nombre d'élèves par division (E/D) et taille des structures (E/S) en lycée pré-baccalauréat par académie



GRAPHIQUE 4 – Répartition en pourcentage des heures d'enseignement effectuées dans des structures ayant moins de 11 élèves et plus de 35 en lycée pré-baccalauréat par académie



THÈME

TABLEAU 5 – Taille des structures par type de formation et par académie
France + DOM – Public

Académie	Collège			Lycée professionnel			Lycée pré-bac			
	Nombre d'élèves par division (E/D)	Taille moyenne des structures (E/S)	% heures dans les structures <= 10 élèves	Nombre d'élèves par division (E/D)	Taille moyenne des structures (E/S)	% heures dans les structures <= 10 élèves	Nombre d'élèves par division (E/D)	Taille moyenne des structures (E/S)	% heures dans les structures <= 10 élèves	% heures dans les structures > 35 élèves
Aix-Marseille	24,5	23,4	2,0	20,8	16,0	15,4	28,2	22,7	6,3	0,9
Amiens	23,8	22,6	1,9	22,9	16,5	16,2	28,8	23,4	5,7	1,0
Besançon	23,8	22,4	2,7	20,0	15,2	21,7	28,1	23,2	5,9	0,5
Bordeaux	24,7	23,2	2,7	20,0	15,6	20,2	28,7	23,6	6,7	0,8
Caen	23,9	22,5	2,4	19,0	15,9	24,5	27,7	23,5	6,1	0,9
Clermont-Ferrand	23,3	21,6	3,0	22,1	15,8	20,4	29,0	22,4	7,2	0,6
Corse	24,1	22,2	4,9	17,2	14,9	22,4	26,9	21,9	6,9	0,3
Créteil	24,1	22,6	3,1	20,8	16,9	17,0	28,5	23,5	7,7	1,6
Dijon	23,9	22,3	3,0	20,0	15,8	19,5	28,7	23,0	9,1	2,0
Grenoble	24,7	23,1	1,9	21,6	15,7	16,8	28,8	23,2	6,8	4,9
Lille	23,6	22,1	2,4	22,8	16,9	13,2	29,6	23,1	5,4	2,1
Limoges	23,0	21,6	4,0	18,6	14,1	30,8	27,9	21,0	11,9	0,1
Lyon	24,2	22,7	2,2	21,0	15,1	20,0	29,7	23,4	5,8	3,0
Montpellier	24,5	23,6	2,1	21,2	16,5	12,0	29,5	23,8	6,3	0,8
Nancy-Metz	24,3	22,6	2,7	19,9	15,8	17,9	28,8	24,1	5,3	1,4
Nantes	23,9	22,6	2,8	18,5	16,2	18,1	27,6	23,0	6,8	0,3
Nice	24,9	23,8	1,7	22,6	17,4	18,6	30,4	26,0	3,9	2,3
Orléans-Tours	23,7	22,3	2,6	22,7	16,4	15,8	29,6	23,5	5,1	0,7
Paris	25,4	23,2	3,7	20,1	15,7	18,7	29,7	23,2	8,6	6,9
Poitiers	24,1	22,8	1,7	20,3	15,7	19,8	28,8	22,8	6,3	2,2
Reims	23,5	22,0	2,8	23,1	16,2	16,9	28,9	23,6	5,0	0,6
Rennes	24,2	22,7	3,3	18,1	14,4	25,1	28,0	21,9	10,1	0,6
Rouen	24,0	22,5	2,1	23,5	17,0	13,3	29,7	24,4	5,0	3,8
Strasbourg	25,0	23,0	2,5	21,3	15,8	20,5	28,9	23,1	6,0	2,2
Toulouse	24,9	23,0	3,5	20,4	15,4	23,1	28,1	22,7	7,9	0,7
Versailles	24,9	23,9	1,9	21,7	17,3	14,2	28,6	24,3	5,3	2,0
Martinique	24,0	22,9	1,2	22,5	17,1	10,4	28,4	22,6	5,0	0,2
Guadeloupe	23,6	22,5	1,6	24,1	17,1	19,0	28,0	23,9	5,2	0,8
Guyane	22,1	Données non disponibles		21,4	Données non disponibles		25,9	Données non disponibles		
La Réunion	25,2	23,9	2,0	25,2	17,5	8,9	29,4	24,7	3,6	2,0
France sans TOM	24,2	22,8	2,4	21,1	16,2	17,5	28,8	23,4	6,3	1,7

...ET PAR DISCIPLINE

Les disparités par discipline s'expliquent d'abord par les effectifs d'élèves, par les horaires réglementaires qui leur sont applicables dans les programmes ; elles s'expliquent également par l'application de seuils de dédoublements variables selon les disciplines, les établissements ou les académies.

Certaines matières sont fréquemment enseignées devant tous les élèves d'une même division comme, par exemple, l'histoire-géographie ou le français. D'autres, comme la physique ou la technologie, donnent lieu à des dédoublements fréquents. Les langues vivantes, accueillant parfois des élèves de plusieurs divisions, sont également souvent dispensées en groupes.

Dans le tableau 6 ont été recensées les disciplines de poste qui représentent, à elles seules, près de 80 % des heures d'enseignement. La taille moyenne des structures pour certaines d'entre elles est supérieure à 24 (philosophie [26,9], histoire-géographie [25,4], EPS [24,3] et mathématiques [24,2]) et pour d'autres, principalement les disciplines professionnelles ou technologiques, la taille moyenne est inférieure à 15 (biotechnologie-santé-environnement et génie électrique option électrotechnique). Ces dernières, ainsi que l'allemand, sont fréquemment enseignées dans des structures dont l'effectif est inférieur ou égal à 10 élèves (plus de 17 % des heures) ; les enseignements y étant le plus souvent assurés en groupes (plus de 60 %).

Le pourcentage d'heures assurées en groupe est trois fois plus élevé en lettres classiques (39,6 %)

TABLEAU 6 – Taille des structures par discipline de poste
France + DOM – Public

Discipline de poste	Taille moyenne des structures (E/S)	% heures dans les structures <= 10 élèves	% heures dans les structures > 35 élèves	% heures en groupes
C0210 : Lettres, histoire, géographie	23,6	1,4	0,0	5,8
C0222 : Lettres, anglais	22,4	3,1	0,0	26,5
C1315 : Mathématiques, sciences physiques	23,3	1,4	0,0	9,8
C1400 : Technologie	19,1	3,4	0,0	53,9
L0100 : Philosophie	26,9	1,4	4,0	12,4
L0201 : Lettres classiques	22,5	8,0	1,5	39,6
L0202 : Lettres modernes	23,9	2,7	0,7	12,5
L0421 : Allemand	17,9	19,1	0,3	86,1
L0422 : Anglais	22,9	3,6	0,6	41,6
L0426 : Espagnol	23,0	5,1	0,6	55,4
L1000 : Histoire, géographie	25,4	0,7	1,2	6,0
L1300 : Mathématiques	24,2	3,1	1,8	17,3
L1400 : Technologie	19,3	3,8	0,0	55,3
L1500 : Sciences physiques	22,9	2,5	2,5	39,6
L1600 : Sciences naturelles	22,3	1,6	0,9	39,4
L1700 : Éducation musicale	23,9	1,8	0,1	6,0
L1800 : Arts plastiques	23,6	2,0	0,0	8,4
L1900 : Éducation physique et sportive	24,3	1,5	0,6	16,3
L8012 : Économie et gestion comptable	22,7	3,4	2,1	38,6
P0210 : Lettres, histoire, géographie	19,1	8,3	0,1	32,5
P0222 : Lettres, anglais	18,9	8,2	0,1	41,8
P1315 : Mathématiques, sciences physiques	17,4	12,3	0,0	41,8
P5200 : Génie électrique, option Électrotechnique	13,2	17,0	0,0	82,5
P7200 : Biotechnologies santé- environnement	14,6	21,0	0,0	60,3
P8011 : Communication et bureautique	18,7	5,4	0,1	50,1
P8012 : Comptabilité et bureautique	19,1	5,6	0,0	44,9

Source : Bases Relais – Rentrée 1999.

NB. Les libellés des disciplines sont précédés de leur code. Les codes commençant par un C sont des disciplines de type « collège », par un L de type « lycée » et par un P de type « lycée professionnel ». Un professeur peut cependant, quel que soit le type de sa discipline, enseigner en collège, lycée ou lycée professionnel.

THÈME

qu'en lettres modernes (12,5 %) et, corrélativement, la taille des structures est inférieure en lettres classiques (22,5 contre 23,9). L'enseignement du latin et du grec ancien, effectué pratiquement toujours en

groupe avec des tailles variant, pour le latin, de 20,1 en cinquième à 12,6 en terminale, et pour le grec ancien de 14,4 en troisième à 9,6 en terminale, explique ces différences ■

Groupes et divisions

Une « structure » pédagogique (division ou groupe) réunit des élèves qui suivent en commun des enseignements.

Un « enseignement » est défini par une matière enseignée (français, mathématiques, etc.) associée à une modalité de cours (cours magistral, travaux pratiques, travaux dirigés, module, etc.).

Une « division », souvent appelée « classe » dans le langage courant, est la structure pédagogique dans laquelle est inscrit tout élève du second degré. Quel que soit son niveau de formation (sixième, cinquième...), un élève est inscrit dans une division et une seule par le chef d'établissement. Une division regroupe des élèves suivant le plus grand nombre d'enseignements en commun, généralement les matières d'enseignement général obligatoires (tronc commun).

Un « groupe » concerne le plus généralement un sous-ensemble d'élèves d'une division qui suivent un enseignement ayant donné lieu réglementairement à un dédoublement (enseignement organisé en travaux pratiques, travaux dirigés, module...), éventuellement un groupe peut réunir des élèves issus de plusieurs divisions pour l'enseignement des options, des langues vivantes ou anciennes, etc.

Définition des indicateurs

E/D : nombre moyen d'élèves par division.

E/S : nombre moyen d'élèves par structure (groupe ou division). Cet indicateur permet d'estimer le nombre moyen d'élèves dont un enseignant a la charge à un moment donné. Il est calculé en prenant en compte pour chaque enseignement (matière enseignée : français, mathématiques, etc.) associée à une modalité de cours (cours magistral, travaux dirigés, travaux pratiques, etc.) le nombre d'heures suivies par un ensemble d'élèves devant un professeur.

Le E/S est la moyenne pondérée par le nombre d'heures définie ainsi :

$$\frac{\sum h_i x_i}{\sum h_i}$$

h_i : nombre d'heures assurées devant un groupe ou une division ;

x_i : nombre d'élèves du groupe ou de la division.

Les groupes dont l'effectif (égal à 1) a été incontestablement mal renseigné par les chefs d'établissement n'ont pas été pris en compte.

Source

Sont issus du système d'information SCOLARITÉ les effectifs d'élèves dans les divisions et le nombre de divisions. Les autres données présentées résultent de l'exploitation des fichiers extraits des « bases-relais » qui mettent en relation les élèves et les enseignants (situation observée début février 2000). Les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) ont été exclus et les données relatives à l'académie de la Guyane (non disponibles) ainsi que celles des établissements manquants des autres académies (moins d'une trentaine dont une majorité pour l'académie de Créteil) ne sont pas prises en compte dans les calculs.

THÈME